

Communiqué de presse

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son Règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité de l'offre publique du 25 novembre 2014, apposé le visa n°14-618 en date du 25 novembre 2014 sur la note d'information d'Atos et Bull relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire, portant sur les actions Bull non encore détenues par Atos.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Atos ont été déposées auprès de l'AMF et le présent communiqué a été diffusé le 1er décembre 2014, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Atos sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Atos (www.atos.net) et peuvent être obtenues sans frais auprès de :

- Atos, 80 Quai Voltaire River Ouest 95870 Bezons,
- Natixis, 47 quai d'Austerlitz 75013 Paris ; et
- Rothschild & Cie Banque, 29 avenue de Messine 75008 Paris.

Contact Atos

Relations Investisseurs: Gilles Arditti Tel +33 (0) 1 73 26 00 66
gilles.arditti@atos.net

Presse: Sarah-Pearl Bokobza Tel +33 (0) 6 10 86 01 72
sarahpearl.bokobza@atos.net

L'Offre est faite exclusivement en France. Le présent communiqué ne constitue pas une offre au public. Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et l'acceptation de l'Offre peuvent faire l'objet dans certains pays d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Atos SE décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

Le projet de note d'information et la documentation relative à l'Offre sont soumis à l'examen de l'AMF. Il est vivement recommandé aux actionnaires et autres investisseurs de prendre connaissance des documents relatifs à l'Offre avant de prendre une quelconque décision relative à l'Offre.

A propos d'Atos

Atos SE (Société Européenne), est une entreprise leader de services numériques avec un chiffre d'affaires annuel de 10 milliards d'euros et 86 000 collaborateurs dans 66 pays. Atos fournit à ses clients du monde entier des services de conseil et d'intégration de systèmes, d'infogérance, de Big Data et de Sécurité, d'opérations Cloud et des services transactionnels par l'intermédiaire de Worldline, le leader européen et un acteur mondial dans les services de paiement. Grâce à son expertise technologique et sa connaissance sectorielle pointue, Atos sert des clients dans différents secteurs : Défense, Services financiers, Santé, Industrie, Médias, Services aux collectivités, secteur Public, Distribution, Télécoms et Transports.

Atos déploie les technologies qui accélèrent le développement de ses clients et les aident à réaliser leur vision de l'entreprise du futur. Atos est le partenaire informatique mondial des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le Groupe est coté sur le marché Euronext Paris et exerce ses activités sous les marques Atos, Atos Consulting, Atos Worldgrid, Bull, Canopy et Worldline.

Pour plus d'informations: www.atos.net.